

Les Irlandais se prononceront par référendum le 31 mai 2012 sur le pacte budgétaire européen

de Corinne Deloy

Analyse
1 mois avant
le scrutin

Le pacte budgétaire européen, appelé traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, a été signé le 2 mars 2012 à Bruxelles par les chefs d'Etat et de gouvernement de 25 Etats membres de l'Union européenne (tous sauf le Royaume-Uni et la République tchèque). Le texte vise à une plus grande convergence de l'union économique et monétaire, et notamment de la zone euro. Il pose (hors circonstances exceptionnelles) l'équilibre (ou l'excédent des budgets des administrations publiques) de chaque pays en principe et limite le déficit structurel national de chaque Etat membre à 0,5% du PIB (1% pour les Etats dont la dette publique est inférieure à 60% du PIB). Si ces seuils ne sont pas respectés, des mécanismes de correction seront automatiquement déclenchés. Ces éléments, appelés règle d'or budgétaire, doivent être introduits dans les législations nationales dans un délai d'un an suivant l'entrée en vigueur du traité, sous forme de dispositions contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles.

Le pacte budgétaire européen entrera en vigueur dès sa ratification par au moins 12 États membres. Il deviendra une loi de l'Union européenne en 2017.

Le 29 février dernier, le procureur général d'Irlande a déclaré que le traité ne relevait pas de l'organisation générale de l'Union européenne et devait donc donner lieu à une consultation populaire. L'Irlande est le seul Etat européen qui soumettra le pacte budgétaire européen à référendum. Celui-ci se déroulera le 31 mai. Fait notable : ce vote sera unique. Dublin ne disposera en effet d'aucun droit de veto sur ce traité européen car le texte entrera en vigueur dès qu'au moins 12 pays l'auront ratifié. Les Irlandais n'auront donc pas, en cas de rejet du pacte, de deuxième chance pour l'adopter comme cela a été le cas lors de l'adoption des traités de Nice (2002) et de Lisbonne (2009).

L'Irlande a déjà connu 8 référendums sur des questions européennes : le premier en 1972 portait sur l'adhésion du pays à la Communauté économique européenne (83,10% s'y déclaraient favorables) ; le deuxième en 1987 concernait l'adoption de l'Acte unique (69,90% l'avaient approuvé) ; le troisième portait sur le traité de Maastricht en 1992 (69,10% se prononçaient pour le « oui ») ; le quatrième, en 1998, sur l'adoption du traité d'Amsterdam (61,74% de « oui »). Lors du cinquième en 2001, les Irlandais

avaient, dans un premier temps, rejeté le traité de Nice (53,87% avaient voté « non ») avant de l'approuver par 62,89% lors d'un nouveau référendum en 2002. De même, les Irlandais ont rejeté le traité de Lisbonne (53,40% de « non ») lors d'une première consultation populaire en 2008 avant de l'approuver l'année suivante par 67,13% de « oui ».

La campagne du « oui »

« La place de l'Irlande se situe au sein de l'Union européenne et de la zone euro. Le référendum nous offre l'opportunité de dire au monde que l'Irlande croit dans l'avenir de l'euro, que l'Irlande est un pays central pour l'avenir de la zone euro, que l'Irlande est en accord avec l'Europe pour construire un système qui permette une gestion budgétaire responsable dans toute la zone euro. Quelle crédibilité aurait l'Irlande si elle était le seul pays de la zone euro à ne pas ratifier le traité européen ? Je suis confiant dans le fait que le peuple irlandais comprendra l'importance de cette décision difficile et rejettera l'idée d'une Irlande hors de l'Europe » a déclaré le Taoiseach (Premier ministre) Enda Kenny (Fine Gael, FG).

Le ministre des Finances Michael Noonan (FG) a mis en garde les électeurs en indiquant qu'en cas de rejet du pacte budgétaire européen, Dublin ne pourrait plus avoir recours au fonds du Mécanisme européen de stabilité (MES) qui remplacera, le 1er juillet prochain, le Fonds européen de stabilité financière (FESF) ou à de nouveaux prêts de la part de ses partenaires européens. Il a souligné que les pays qui ont investi en Irlande et qui aident le pays à retrouver la croissance perdront tout intérêt à le faire si les électeurs rejettent le traité européen le 31 mai prochain. « *L'Irlande ne peut se permettre de connaître la période d'incertitudes qui découlerait d'un rejet du nouveau pacte fiscal de l'Union européenne* » a-t-il déclaré, ajoutant « *L'électorat irlandais est conservateur et il aime voter pour la certitude. La certitude est du côté du « oui », le plongeon dans le noir, le saut dans l'inconnu sont tous du côté du « non »* ».

L'Irlande a évité la faillite en 2010 grâce à l'aide du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Union européenne qui lui ont versé 85 milliards € au total dont une aide extérieure de 67,5 milliards € (45 milliards € de l'Union européenne et des prêts bilatéraux du Royaume-Uni, de la Suède et du Danemark et 22,5 milliards € du FMI). Ce prêt devra être remboursé par Dublin en une décennie. Chacun des versements est conditionné à un examen des progrès réalisés par le pays.

A la fin du mois d'avril dernier, le FMI, la Commission et la Banque centrale européennes ont publié leur dernier rapport sur la situation de l'Irlande. Les trois institutions ont souligné les points positifs : redressement de la confiance des marchés, objectif de déficits atteints « *avec une marge confortable* », réforme du marché de l'emploi et du secteur de la santé. Mais elles ont noté que demeuraient « *des défis considérables* », notamment la faible croissance économique (0,5% prévus en 2012), la baisse de la demande intérieure qui ne compense pas les gains de productivité et surtout des faiblesses du côté du secteur financier. L'Irlande est donc toujours un pays convalescent, une réalité que vivent ses habitants.

La dette du pays atteint 107% du PIB et devrait continuer à augmenter. Le déficit budgétaire s'élevait à 10% l'an passé et s'établirait à 8,6% en 2012. Il ne devrait être ramené à 3% qu'en 2016. Dublin s'est fixé pour

objectif de retourner sur les marchés financiers dans le courant de l'année 2013 même s'il est impossible, à ce stade, d'exclure toute possibilité que le pays ait besoin d'un deuxième plan de sauvetage.

Eamon Gilmore, ministre des Affaires étrangères et du Commerce et leader du Parti travailliste (Lab), partenaire gouvernemental du Fine Gael, a enjoint ses compatriotes à adopter le traité européen pour « *apporter de la stabilité à la zone euro et aider l'Irlande à émerger de la crise de la dette* ». La ministre des Affaires européennes, Lucinda Creighton (FG), a indiqué qu'il fallait envoyer un signal positif de confiance et de stabilité. « *Les électeurs ont l'obligation morale de voter « oui » pour assurer notre avenir économique et nous offrir les opportunités qui permettront aux familles de rester unies et aux jeunes Irlandais de pouvoir vivre à la maison. Plus tôt nous ratifierons ce traité, meilleur sera le signal que nous enverrons aux marchés internationaux* » a-t-elle affirmé.

La Confédération des patrons irlandais a appelé à voter « oui » au référendum du 31 mai.

« *Cet engagement est un investissement pour l'avenir de nos enfants et de notre pays. Plus jamais un gouvernement ne sera capable de se comporter imprudemment et de façon arrogante avec l'argent du peuple* » a déclaré le ministre des Finances Michael Noonan. Enda Kenny a également mis l'accent sur les mécanismes correctifs que prévoit le pacte budgétaire européen (ceux-ci se déclenchent automatiquement dans les cas où les règles sont prêtes à être enfreintes). « *Il est logique qu'en ces temps difficiles, ceux qui sont prêts à offrir une aide financière aux autres puissent obtenir l'assurance que ceux qui reçoivent leur aide sont prêts à mener des politiques saines et sensées* » a-t-il déclaré.

Le principal parti d'opposition, le Fianna Fail (FF), est favorable à la ratification du pacte budgétaire européen qu'il décrit comme « *bon pour l'Irlande et bon pour la zone euro* ». « *Dans 2 ans, l'Irlande devra lever 18 milliards €. Nous voulons que notre pays puisse emprunter à des taux d'intérêt abordables sur un marché ouvert. Si cela n'est pas possible, nous voulons que l'Irlande ait une option alternative. Les deux*

choses exigent un contrôle du budget et un accès au Mécanisme européen de stabilité. Si les investisseurs savent que nous disposons d'un budget solide et que nous sommes soutenus par l'Europe, ils accepteront de nous prêter de l'argent à des taux d'intérêt minimum » a déclaré le leader du parti Micheal Martin.

La Commissaire européenne en charge de la Recherche et de l'Innovation, Maire Geoghegan-Quinn (FF), a affirmé qu'un vote « oui » signalerait « *le retour de l'Irlande* ».

Les opposants au pacte budgétaire européen

Le camp du « non » au pacte budgétaire européen regroupe les partis d'extrême gauche que sont le Sinn Fein (SF) et l'Alliance de la gauche unie (UL) qui rassemble le Parti socialiste (SP), le mouvement du Peuple avant les profits et plusieurs députés indépendants.

L'Alliance de la gauche unie affirme que le pacte budgétaire européen va mettre l'Irlande dans un état de rigueur permanente et instituera de nombreuses années de coupes dans les dépenses publiques et de hausse des impôts. Le mouvement se dit convaincu qu'une approbation du traité ferait plonger l'Irlande dans une nouvelle crise économique.

Le leader du Parti socialiste, Joe Higgins, y est opposé pour les mêmes raisons. Selon lui, les obligations du texte obligeront Dublin à faire 5,7 milliards € de coupes budgétaires et d'impôts supplémentaires. Joe Higgins a demandé au gouvernement de demander une renégociation du pacte budgétaire et notamment de la clause qui prévoit d'apporter une aide aux seuls Etats membres qui ont ratifié le traité. Il a affirmé que cette clause était une arme pour forcer les gens à voter « oui » au référendum et utilisée comme un moyen de chantage. Le député socialiste Paul Murphy voit également dans le vote « non » une opportunité pour l'Alliance de la gauche unie de développer une option alternative anticapitaliste.

Les indépendants Boyd Barrett et Joan Collins ont chiffré à 5,7 milliards € le montant des impôts supplémentaires et des coupes budgétaires que les Irlandais devront supporter en cas de victoire du « oui ». Ils ont affirmé que quelque soit le résultat du référendum du

31 mai, l'Union européenne viendra toujours au secours de Dublin si cela s'avère nécessaire.

Le Peuple avant les profits assure que l'Irlande peut trouver des moyens de financement pour régler ses problèmes économiques. Selon le mouvement, 40% de la dette irlandaise est en réalité celle des banques et des institutions financières privées. Il préconise donc de créer un impôt pour les personnes qui perçoivent plus de 100 000 € annuels ainsi qu'une taxe sur la santé pour les très riches, ce qui, selon le Peuple avant les profits, rapporterait 10 milliards € au pays.

De la même façon, le Sinn Fein est hostile à un texte qui, selon lui, institutionnalise l'austérité. Celle-ci reproche à l'Union et à la Banque centrale européennes d'avoir fait payer aux Irlandais la dette des banques privées pour maintenir la stabilité financière de la zone euro. La vice-présidente du parti, Mary Lou McDonald, a accusé le gouvernement de « *chantage* ».

Quant à Declan Ganley, homme d'affaires millionnaire fondateur de l'organisation Libertas et figure de proue des adversaires du traité de Lisbonne en 2008 et 2009, il a indiqué qu'il voterait « oui » seulement si étaient introduits dans le texte les idées de formation des Etats-Unis d'Europe, l'élection d'un leadership au niveau de l'Union et la création d'eurobonds soutenus par un impôt européen.

Le député du Fianna Fail, Eamon O'Cuiv, s'est opposé au pacte budgétaire et répète que le gouvernement a « *d'autres choix pour aider l'Irlande à retrouver la croissance* ». Après sa prise de position, il a dû quitter son poste de leader du groupe parlementaire du parti. Le député a demandé la régulation des secteurs financiers et bancaires au niveau européen et un engagement de l'Union à ne plus autoriser la formation de gouvernements technocratiques dans l'Union européenne et s'est déclaré opposé à toute harmonisation fiscale et a proposé une réforme de la Banque centrale européenne pour que celle-ci puisse acheter des eurobonds. Eamon O'Cuiv a également choqué son parti en affirmant que le Sinn Fein, parti nationaliste d'extrême gauche, était le meilleur partenaire du Fianna Fail dans un futur gouvernement.

Enfin, certains opposants au pacte budgétaire mettent en avant la défense de la démocratie et s'insurgent du fait que le pacte budgétaire européen accorde à la Cour

européenne de justice le droit de superviser les choix économiques des Etats membres.

La Confédération des syndicats irlandais (Irish Congress of Trade Unions, ICTU), qui regroupe 55 syndicats et compte 600 000 membres, s'est pour la première fois abstenue de voter une consigne de vote pour le référendum du 31 mai. L'organisation avait soutenu tous les traités européens au cours des 20 dernières années. « *L'Irlande se trouve entre le marteau et l'enclume. Au point où en sont les choses, l'Etat n'aura plus d'argent*

d'ici la fin de l'année 2013 ou début 2014. A moins que nous ne soyons en mesure de retourner sur les marchés pour emprunter, nous aurons besoin d'un 2e plan d'aide » a déclaré son secrétaire général, David Begg.

Selon la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut Red C pour le journal The Sunday Business Post et publiée le 2 mai dernier, une majorité d'Irlandais (47%) s'apprêteraient à voter en faveur du « oui » quand un peu plus d'un tiers d'entre eux (35%) le rejetteraient. Environ 18% des électeurs sont toujours indécis.

Récapitulatif des référendums européens précédemment organisés en Irlande

Questions soumises à référendum	Participation	Pourcentage de votes « oui »	Pourcentage de votes « non »
Adhésion à la Communauté économique européenne (10 mai 1972)	70,90	83,10	16,90
Adoption de l'Acte unique (26 mai 1987)	44,10	69,90	30,10
Adoption du traité de Maastricht (18 juin 1992)	57,30	69,10	30,90
Adoption du traité d'Amsterdam (22 mai 1998)	56,20	61,74	38,26
Adoption du traité de Nice (7 juin 2001)	34,79	46,13	53,87
Adoption du traité de Nice (19 octobre 2002)	49,47	62,89	37,11
Adoption du traité de Lisbonne (12 juin 2008)	53,10	46,60	53,40
Adoption du traité de Lisbonne (2 octobre 2009)	58	67,13	32,87

Source : Site internet des élections en Irlande (<http://electionsireland.com>)

Incertitude sur l'issue du référendum irlandais le 31 mai sur le pacte budgétaire européen

J-7
7 jours avant
le scrutin

Les Irlandais sont appelés aux urnes le 31 mai prochain pour se prononcer sur le pacte budgétaire européen, appelé traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), signé le 2 mars 2012 à Bruxelles par les chefs d'Etat et de gouvernement de 25 Etats membres de l'Union européenne (sauf le Royaume-Uni et la République tchèque). Le pacte budgétaire européen entrera en vigueur dès sa ratification par au moins 12 États membres.

L'Irlande est le seul pays à soumettre le pacte budgétaire européen à référendum. En outre, le vote sera

unique car Dublin ne disposera en effet d'aucun droit de veto sur ce traité européen. Le ministre de l'Agricul-

ture Simon Coveney, directeur de campagne du Fine Gael, a répété que la consultation populaire était un vote unique. « Les seuls à souffrir d'un vote « non » seront les Irlandais » a-t-il déclaré

Le Fine Gael (FG), parti du Premier ministre Enda Kenny, le Parti travailliste (Lab), parti dirigé par le ministre des Affaires étrangères et du Commerce, Eamon Gilmore, et membre de la coalition gouvernementale, et le Fianna Fail (FF), principal parti d'opposition dirigé par Micheal Martin, sont tous trois favorables à la ratification du pacte budgétaire européen.

« Nous bénéficions d'un programme d'aide ; par conséquent, les investisseurs actuels ou potentiels voient l'Irlande comme une partie de l'Europe. Ils veulent de la sécurité, de la clarté et être assurés de la capacité de Dublin de prendre des décisions. Plus tôt nous serons en mesure de leur donner un signal clair sur notre avenir, plus tôt nous verrons les investisseurs continuer ou commencer à investir en Irlande » répète Enda Kenny. Le Taoiseach (chef du gouvernement) sait combien ses compatriotes ont souffert et souffrent toujours de la grave crise économique qui a touché le pays : Dublin a connu 5 plans d'austérité depuis 2008. « Limiter le déficit public est l'un de nos grands défis actuels. Mais une fois que nous aurons surmonté ce défi, nous pourrions investir dans les secteurs de l'emploi et de la croissance » a-t-il assuré, ajoutant « Le message que fera passer le vote « oui » est que l'Irlande est un pays ouvert et que le pire de nos difficultés sont désormais derrière nous ».

Micheal Martin (FF) a souligné que le pacte budgétaire européen « appartient à l'agenda de la croissance et de la création d'emplois ». « Le vote « oui » permettra à l'Irlande d'emprunter au meilleur prix et lui donnera accès à davantage de fonds pour nos services publics » a-t-il déclaré.

Du côté des opposants au traité, 3 partis sont représentés au Dail Eireann, chambre basse de l'Oireachtas (parlement) : le Sinn Fein (SF), parti nationaliste d'extrême gauche dirigé par Gerry Adams, le Parti socialiste (SP) de Joe Higgins et le mouvement du Peuple avant les profits (PBP), ces deux derniers sont regroupés au sein de l'Alliance de la gauche unie (UL).

Dans le camp du « non » figurent également plusieurs députés indépendants ainsi que Declan Ganley, homme d'affaires millionnaire, fondateur de l'organisation Libertas qui affirme que « Voter « oui », c'est comme prendre un billet pour le Titanic ».

Pour le leader du Sinn Fein, Gerry Adams, le pacte budgétaire est un traité d'austérité. Selon lui, la ratification du texte condamnera l'Irlande à un « cycle continu de coupes dans les dépenses publiques et de hausses d'impôts », ce qui ne manquera pas « d'ouvrir une large fracture dans la société irlandaise ». Gerry Adams a demandé aux Irlandais de rejoindre leurs homologues grecs en rejetant les politiques d'austérité qui ont échoué à résoudre la crise de la dette. « Un « non » puissant le 31 mai renforcerait tous ceux qui, ici en Europe, s'opposent aux politiques d'austérité » a-t-il déclaré.

« Le Sinn Fein est stratégiquement le parti le mieux placé au Parlement parce qu'il s'oppose à l'austérité et à l'Europe. Cela lui permet d'aspirer les votes de tous les mécontents » analyse Eoin O'Malley, politologue de l'université de Dublin. Hasard du calendrier : le parti nationaliste tient son Ardfeis (congrès) les 25 et 26 mai prochain, ce qui lui offre une tribune supplémentaire en plein cœur de la campagne référendaire.

Les Vrais Finlandais (PS), parti populiste et eurosceptique finlandais, et le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), parti anti-européen britannique, tous deux membres de la délégation du groupe Europe liberté et démocratie (EFD) du Parlement européen, se sont invités dans la campagne du « non » en Irlande.

La dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut Millward Brown Lansdowne et publiée le 17 mai dernier par le quotidien The Irish Independent montre que 37% des Irlandais se déclarent prêts à voter en faveur de la ratification du pacte budgétaire européen tandis qu'un quart (24%) affirment qu'elles diront « non » au traité. Un tiers des personnes interrogées, soit un pourcentage élevé, sont toujours indécises.

« La partie sera très serrée » anticipe Charlie Flana-

gan, ancien président du groupe parlementaire du Fine Gael. « Le Fine Gael et le Parti travailliste ont à faire un véritable travail d'information qui demande

une grande énergie et un engagement aussi important que celui que nous avons déployé pour les élections législatives » a-t-il ajouté.

Les Irlandais approuvent largement le pacte budgétaire européen

Resultats

Les électeurs irlandais ont approuvé le pacte budgétaire européen à une large majorité le 31 mai dernier : 60,29% ont voté « oui » à la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance signé le 2 mars 2012 à Bruxelles par les chefs d'Etat et de gouvernement de 25 Etats membres de l'Union européenne (tous sauf le Royaume-Uni et la République tchèque). Moins de quatre électeurs sur dix (39,71%) se sont opposés au texte européen.

Les trois quarts des électeurs de la circonscription de Dublin Sud et de Dun Laoghaire ont voté en faveur du traité européen (respectivement 75,84% et 74,21%) ; plus de sept personnes sur dix ont fait de même dans celle de Dublin Centre Sud Est (72,30%). Le « non » est majoritaire dans seulement 5 des 43 circonscriptions du pays : Donegal Nord Est (55,63%), Donegal Sud Ouest (54,95%), Dublin Nord Ouest (53,24%), Dublin Centre Sud (50,70%) et Dublin Sud Ouest (50,70%). Les agriculteurs et la classe moyenne ont voté en faveur de la ratification du pacte budgétaire tandis que les ouvriers, les employés, les personnes sans emploi et les plus jeunes électeurs l'ont rejetée.

La participation au référendum a été faible : seul un électeur sur deux s'est rendu aux urnes le 31 mai (50,60%).

Le pacte budgétaire européen vise à une plus grande convergence de l'Union économique et monétaire, et notamment de la zone euro. Il fait (hors circonstances exceptionnelles) de l'équilibre (ou l'excédent des budgets des administrations publiques) de chaque pays un principe et limite le déficit structurel national de chaque Etat membre à 0,5% de son PIB (1% pour les Etats dont la dette publique est inférieure à 60% du PIB). Si ces seuils ne sont pas respectés, des mécanismes de correction seront automatiquement déclenchés. Ces éléments, appelés règle d'or budgétaire, doivent être introduits dans les législations nationales dans un délai d'un an suivant l'entrée en vigueur du traité sous forme de dispositions contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles.

L'Irlande est le seul Etat membre à organiser un référendum sur ce texte.

Le gouvernement, dirigé par Enda Kenny (Fine Gael, FG) et qui rassemble aussi le Parti travailliste (Lab), avait fait campagne en faveur du traité européen. Il avait notamment indiqué que le vote « oui » était indispensable pour ramener en Irlande

« la stabilité et la confiance dans l'euro dont le pays a besoin pour créer des emplois ». La ratification du pacte budgétaire européen par Dublin est effectivement une bonne nouvelle pour l'Europe et un signe fort au moment où celle-ci traverse une grave crise économique et politique et deux semaines avant que les Grecs se rendent de nouveau aux urnes pour renouveler le parlement (17 juin).

« Je salue le résultat positif du référendum en Irlande sur le pacte budgétaire. Grâce à ce vote, le peuple irlandais s'est engagé en faveur de l'intégration européenne. Ce résultat est un pas important vers la reprise et la stabilité » s'est félicité le président du Conseil européen Herman van Rompuy. « Ce traité est un élément-clé de la réponse européenne à la crise économique actuelle » a déclaré le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso.

Le camp du « non » au texte européen avait dénoncé ce qu'il qualifiait de « traité d'austérité » et avait espéré capitaliser sur le mécontentement des Irlandais envers la rigueur qu'ils subissent depuis plusieurs années. Il a tenté de s'inscrire dans un mou-

vement plus large d'opposition au traité s'appuyant sur le vote des Grecs aux élections législatives du 6 mai dernier ainsi que sur l'élection le même jour de François Hollande à la présidence de la République en France. « Des millions d'Européens qui se battent contre l'austérité se réjouiront d'un « non » irlandais » a déclaré Despina Charalampidou, députée grecque de la Coalition de la gauche radicale (SYRIZA), qui s'était rendue à Dublin pour soutenir les opposants au traité.

« La Grèce a été présente dans la campagne, avec du côté du « non », l'idée qu'il fallait s'associer à ce rejet de l'austérité. Du côté du « oui », c'était l'argument selon lequel l'Irlande ne doit surtout pas être assimilée à la Grèce » a indiqué Michael Gallagher du Trinity College. « Ce référendum se résume à une entreprise de peur (de la banqueroute) d'un côté et à l'expression d'une colère (contre les plans de rigueur à répétition) de l'autre » a précisé David Farrell, professeur à l'University College de Dublin.

L'Irlande, qui a évité la faillite en 2010 grâce à l'aide d'un total de 85 milliards € que lui ont versé le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne, est toujours en grande difficulté. Si Dublin est le seul des trois Etats membres qui font l'objet d'un plan de sauvetage (avec la Grèce et le Portugal) à avoir renoué

avec la croissance (0,7% en 2011 et 0,5% attendu en 2012), le pays connaît toujours un déficit public élevé (10,3% en 2011, 31,3% en 2010), une dette s'élevant à 108,2% du PIB en 2011 et un taux de chômage s'établissant à 14% de la population active. Certains analystes considèrent que l'Irlande aura besoin d'un 2e plan de soutien financier en 2013, année où elle espère pourtant revenir sur les marchés financiers pour se financer.

Outre l'Irlande, 6 autres Etats membres de l'Union européenne ont déjà ratifié le pacte budgétaire européen : la Grèce, le Portugal, la Slovaquie, la Roumanie, la Lettonie et le Danemark (ces deux derniers pays le même jour que l'Irlande)

La ratification est en cours en Espagne et en Italie.

Le président français de la République, François Hollande (Parti socialiste, PS), souhaite qu'un volet croissance soit ajouté au traité européen et la chancelière allemande Angela Merkel (Union chrétienne-démocrate, CDU), qui a besoin du soutien d'une partie de l'opposition pour obtenir une majorité des 2/3 nécessaire à la ratification du texte, a repoussé celle-ci d'un mois. Le pacte budgétaire européen entrera en vigueur dès sa ratification par au moins 12 Etats membres de la zone euro. Il deviendra une loi de l'Union européenne en 2017.

Résultats du référendum sur le pacte budgétaire européen du 31 mai 2012 en Irlande

Participation : 50,60%

Question soumise à référendum	Pourcentage de « oui » obtenus (le nombre de votes est entre parenthèses)	Pourcentage de « non » obtenus (le nombre de votes est entre parenthèses)
Ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance	60,29 (955 091)	39,71 (629 088)

Source : Site internet des élections en Irlande (<http://electionsireland.org/results/referendum/refresult.cfm?ref=2012R>)

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.